



J'ai eu une amende que je pense être abusive

Par **Marine10067**, le **23/01/2013** à **18:27**

Bonjour,

Je rencontre actuellement un soucis avec la SNCF, ceux ci me réclame 144€ pour une amende avec laquelle je ne suis pas d'accord

Ayant commandé un billet au départ de Strasbourg, et à destination de Paris sur le site internet SNCF, j'ai choisi le retrait du billet directement en gare. Seulement voila, arrivé à la gare de Strasbourg peu avant le départ, j'insère ma carte bancaire dans une borne jaune afin de retirer mes billets, mais celle ci est défectueuse et ne me délivre donc pas mes billets.

Je me rends ensuite à l'intérieur de la gare, afin de trouver le bureau pour plus d'informations ! Voyant que mon train part dans 10 minutes, l'agent SNCF me conseille de me rendre directement sur le quai afin de trouver le contrôleur du train ! Arrivée sur le quai, je me dirige vers deux autres agents, à qui j'explique mon problème, et qui m'emmène au bar du TGV en me demandant de patienter ici, qu'ils appelleraient le contrôleur et qu'il viendrait à ma rencontre, en me précisant que si j'ai la référence du dossier associé à mon billet, qu'il n'y aurait AUCUN PROBLEME ! Je ne serais pas monté dans ce train si ces agents ne m'y avaient pas conduit, en me garantissant, en plus de ça, que je n'ai pas besoin de mon billet si j'ai la référence du dossier !

Seulement, à l'arrivé du contrôleur, celui ci m'annonce qu'il ne peut rien faire et me demande d'acheter un billet à 99€ (alors que j'avais payé mon allé retour 66€)

Je lui explique que je ne peux pas payer une telle somme et que je ne payerais rien, sachant pertinemment que je ne serais pas remboursé par la suite !

Il me met donc une amende en me donnant les papiers nécessaires pour me permettre de faire les recours nécessaires !

2 mois plus tard, et après de nombreux échanges de courrier, la SNCF me demande encore 25€, j'envoie un chèque fin décembre.

Pensant que l'histoire était enfin terminé, j'étais soulagé, mais je reçois à ce jour un nouveau courrier me demandant de payer la totalité de l'amende initial sous 3 jours sous peine de majoration de 180€ ou 375€ !

Je ne sais absolument plus quoi faire, j'ai évidemment appelé de suite le numéro indiqué sur le courrier, mais la personne que j'ai eu au bout du fil m'a simplement dit qu'ils n'avaient pas eu de chèque, et me demande de payer ou l'amende sera encore majorée...

Merci d'avance pour votre aide, et si vous avez été dans cette situation, je serais heureuse de savoir comment vous avez fait pour résoudre le problème car ma situation est bloquée